



## EDITORIAL

**Janvier 2018**, l'ensemble du Bureau de SJE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

**En 2017** : Nous vous avons proposé deux conférences à la Médiathèque, puis une Grande Soirée Soupe.

Une journée Jeu Découverte du patrimoine dans le Parc du Terral et la projection d'un film documentaire.

Et en toute fin d'année, la création du Collectif Ceinture Verte regroupant plusieurs associations pour la réalisation d'un Grand Parc Naturel Urbain.

**En 2018** : nous vous proposons de nombreuses actions du Collectif dont 2 randonnées à la découverte des zones vertes de la commune. Une journée sur l'arbre avec la venue du Professeur Hallé et sa conférence, salle des Granges. Notre traditionnelle soirée soupe de l'hiver... et un vagabondage écho-logique en garrigue au printemps.

**Venez donc découvrir nos nouveaux projets, le samedi 27 janvier 2018 lors de notre Assemblée Générale**, salle de la cheminée, au Terral.

Au plaisir de vous y croiser pour échanger, discuter, festoyer.

Claire Cathala - Présidente de SJE

## Sommaire

Editorial	1
Parc Naturel Urbain	1
L'actu en photo	1
Scot	2
Parc Naturel Urbain - Suite	3
Vagabondage Echo-logique	3
Cave Coopérative	3
Jardins de la Capoulière	4
Les arbres en ville	4
Francis Hallé	4
Les rendez-vous	4

## Parc Naturel Urbain

Notre Association poursuit ses initiatives pour **protéger les espaces Agricoles et Naturels** qui séparent les quartiers de Montpellier Ouest, ceux de St Jean de Védas et ceux de Lavérune. L'objectif est de **sanctuariser tous ces espaces** pour y créer un vaste parc à vocations multiples (agriculture, viticulture, activités récréatives et sportives, mise en valeur et en réseau du patrimoine, cheminements doux, espaces verts...).

A l'issue de la réunion publique du 13 octobre 2017, d'autres associations nous ont rejoints pour promouvoir ce concept, notamment dans la perspective de créer un premier maillon d'une **Ceinture Verte protégée autour de Montpellier**.

*Suite de notre article en page 3*

## L'actu en Photo

### Destruction de la cave coopérative

Sur ces 3000m<sup>2</sup>, 85 logements seront construits sur 4 niveaux, correspondant à une hauteur de 13 mètres. Une augmentation de plus de 200 habitants sur un espace restreint avec de nouveaux problèmes de stationnement et circulation...



# SCOT: un avenir non radieux pour notre commune !

Le **VEDAZINE de novembre 2017** présente le projet de SCOT 2018 (Schéma de Cohérence Territoriale) pour la commune de St Jean de Védas. Notre municipalité met en avant un bilan des superficies ouvertes à l'urbanisation, faisant apparaître **l'illusion que les périmètres urbanisables auraient diminué de 8 hectares** entre le SCOT de 2006, et celui en cours de préparation. **Ce message inexact**, répété au cours des réunions de quartier, ne comptabilise pas certaines disparitions de surfaces que nous précisons.

D'une part, **personne n'a compté la disparition des:**

- 7 ha de Zone Agricole affectés à la construction du Pôle Santé / Clinique St JEAN,
- 10 ha environ d'emprise élargie du doublement de l'A9,
- 20 ou 30 ha d'espaces cultivés ou naturels qui seront détruits pour réaliser le futur Contournement Ouest de Montpellier et ses échangeurs.

**Le dispositif de «Déclaration d'Utilité Publique», utilisé pour ces projets, est très efficace** pour éluder toute objection sur la consommation d'espace, et la nécessité de compensations environnementales.

D'autre part, il convient de prendre en compte dans la révision du SCOT, non pas ce qui avait été prévu en 2006, mais l'état des lieux à la date d'aujourd'hui. **Ce que nous propose le SCOT 2018 sur notre commune est véritablement un agrandissement du périmètre urbanisable** de plus de 130 ha, qui comprend les :

- 37 ha mentionnés plus haut,
- 40 ha environ pour l'extension de la zone d'activité de la Lauze vers l'Est, actuellement parc boisé, pâturages et vignes (Déclaration d'Utilité

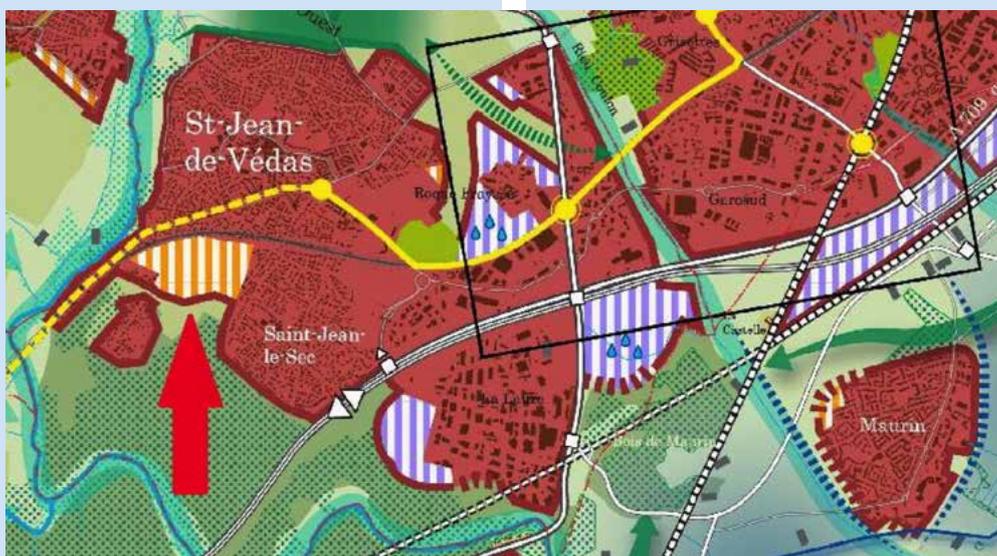
Publique pour la ZAC qui va s'y implanter),  
- 31 ha de la plaine agricole située sur la zone 1AU du PLU (Ex-ZAD Roque-Fraïsse),  
- 23 ha de délaissés agricoles du secteur Mameremonte (entre St Jean le Sec et Sigaliès), soit une augmentation de plus de 20% des superficies urbanisées de notre commune.

Depuis 2006, les citoyens et les responsables politiques au plus haut niveau, ont pris conscience **des effets dévastateurs de l'urbanisation galopante** et une large palette de nouvelles lois, dispositifs, et recommandations a été mise en place. Le SCOT de 2006 n'a plus de légitimité, et aurait dû être mis en conformité avec les nouveaux objectifs et obligations. Les temps ont changé. La planète est en train de brûler ! Les villes sont les principales responsables de cette situation.

On a aussi le sentiment que la volonté de Montpellier de rendre sa ville plus attractive, passe par:

- l'abandon progressif d'exigences de qualité pour l'aménagement du territoire en périphérie, notamment pour le secteur de St Jean de Védas,
- **l'abandon progressif de nos espaces agricoles** et naturels, dont la mise en valeur offre pourtant sur le long terme un potentiel considérable de progrès, sur le plan social, celui de l'économie locale, celui de la santé et celui de la préservation de l'environnement et des paysages.

**Le temps est venu de déclarer d'Utilité Publique les espaces périurbains que l'on réservera à la nature et à l'agriculture de proximité !  
Construisons la Campagne à la Ville, et non pas l'inverse !**



Hachures bleues = extension zones d'activités  
Hachures rouges = extension zones d'habitation haute densité  
Hachures orange = extensions zones d'habitations à densité moyenne  
Lignes interrompues jaunes = extensions possibles des lignes de transport collectif

Source [www.montpellier3m.fr/scot](http://www.montpellier3m.fr/scot)

## Parc Naturel Urbain

*Suite de la page 1*

A ce jour, le **Collectif CEINTURE VERTE** ainsi constitué rassemble déjà une dizaine d'associations dont les initiatives vont se multiplier dans les mois à venir. Le but est de convaincre nos élus et décideurs de la nécessité de bâtir un PROJET sur ces territoires, projet dont l'intérêt économique et environnemental a largement été démontré par notre étude de faisabilité publiée en juillet dernier.

L'existence d'un véritable PROJET s'oppose à ce que ces espaces agricoles et naturels soient considérés comme «naturellement» disponibles pour l'extension progressive de quartiers d'habitations, d'activités commerciales... Il y a aussi l'impérieuse nécessité de conserver **un vaste Poumon Vert et des continuités écologiques au milieu de toute cette densification urbaine.**

Le SCOT en révision, le Pacte de Milan signé par la Métropole en 2015, ainsi que les projections à long terme du récent dossier «MONTPELLIER-TERRITOIRES», sont des incitations très fortes en faveur de l'agroécologie de proximité, de la reconquête de la biodiversité en ville, de la lutte contre l'étalement urbain, de la protection des sols... Mais faute de dispositifs efficaces de **sanctuarisation d'espaces réservés à ces objectifs**, toutes ces belles intentions sont vouées à un échec retentissant face à la pression foncière et spéculative.

## Vagabondage écho-logique



**Dimanche 8 avril 2018,**

SJE organisera le 2ème vagabondage en garrigue proche de Saint Jean le Sec.

Cette balade se déroulera en deux temps :

- en premier, les groupes suivront le parcours **«découverte de la nature»** pour trouver les panneaux permettant de répondre aux questions sur la flore de la garrigue
- en second, les groupes participeront à une course d'orientation pour trouver des balises.

Des lots seront attribués aux meilleures équipes.

La matinée sera ponctuée par un pique-nique tiré du sac pris sur place sous le signe de la convivialité.

**Venez en famille découvrir ce lieu de verdure,** cette sortie est gratuite et accessible à tous. Rendez-vous sur le parking de l'école Cassin à 9H .

## Cave Coopérative - La fin d'un symbole

La cave coopérative se meurt...  
La cave coopérative est morte.

C'est en 1948 que 120 viticulteurs védasiens et 30 viticulteurs des communes voisines ont investi dans ce bâtiment de plus de 1000 m<sup>2</sup> pouvant contenir 45 000 hl de vin. Devant l'augmentation de la production, une cave annexe de 5000 hl a dû être construite à côté.

Saint Jean de Védas était alors un village de viticulteurs. Durant les 15 jours de vendanges, jusqu'à 300 tonnes de raisin arrivaient chaque jour à la cave, d'abord en carrioles à cheval puis plus tard en tracteur. On faisait parfois la queue sur 100 mètres pour vider les grappes, d'abord à la fourche et par la suite par des bennes à bascule.

A l'époque le vin titrait de 9,5 à 10,5 degrés d'alcool. Il fut plus tard coupé avec des vins d'Algérie plus titrés en alcool. La mise en bouteille était faite ailleurs et le marc partait à la distillerie de Montferrier sur Lez.

C'est en 1989 que la coopérative fut absorbée par celle de Cournonterral.

On mesure à quel point il y a 40 ans, la viticulture était importante à Saint Jean de Védas. Elle générait plusieurs centaines d'emplois : viticulteurs et main d'oeuvre locale. Ces emplois ont disparu et les vignes ont fait place aux habitations.

Sources: Louis Marcellin,  
Président de la cave coopérative de 1983 à 1989



## Jardins de la Capoulière

L'inauguration des 60 parcelles des jardins de la Capoulière s'est déroulée le 21 octobre 2017, sur le site de Roque-Fraïsse. Depuis, les védasiens ont démarré quelques plantations et commencé à agrémenter leur lopin de terre. L'association gestionnaire souhaite proposer en 2018 aux adhérents une sensibilisation aux techniques de culture qui préservent le sol et assurent la biodiversité. L'association dispose d'un kiosque et d'une parcelle pour promouvoir des activités et des rencontres au bénéfice des jardiniers.

## Les rendez-vous

**vendredi 19 janvier à 18h30**

Réunion publique  
du Collectif Ceinture Verte  
Salle de la Vieille Porte à Lavérune

**samedi 27 janvier à 18h**

Assemblée Générale de SJE  
Salle de la cheminée au Terral à St Jean

**samedi 10 février à 10h**

Découverte de la Ceinture Verte  
Rdv au Terral

**samedi 17 février à 17h**

Conférence sur l'arbre en ville  
avec Francis Hallé  
A la salle des Granges

**dimanche 25 février à 10h**

Découverte de la Ceinture Verte  
Rdv au Terral

**jeudi 15 mars à 18h30**

Soirée Soupe  
Salle de la cheminée au Terral

**dimanche 8 avril à 9h30**

Vagabondage écho-logique en garrigue  
Rdv à l'espace René Cassin

Journal d'information de St Jean Environnement  
Site internet : [www.st-jean-environnement.fr](http://www.st-jean-environnement.fr)  
Mail: [sjean.env@gmail.com](mailto:sjean.env@gmail.com) - Tel: 06 82 24 25 65

## Les arbres en ville

**Les arbres sont les compagnons des humains et leur rendent des services considérables.**

On a depuis toujours considéré les végétaux et les arbres comme des éléments du paysage, quelques fois ornementaux, d'autres fois gênants ou inutiles. Depuis quelques décennies, on découvre que ces êtres vivants ont des modes de développement subtils et intelligents, infiniment variés, des moyens de communication et de survie étonnants, et qu'**ils sont essentiels à nos équilibres vitaux.**

Nos villes s'étendent et se densifient. Les arbres sont ignorés, maltraités, abattus sans état d'âme, à la fois par les investisseurs et par les particuliers. Les plans d'urbanisme commencent à les mettre sous protection, par exemple dans notre commune. La France et notamment ses régions méridionales ont beaucoup de retard dans la mise en œuvre d'aménagements arborés. Cela a un coût sur les investissements, certes, mais quels sont les coûts à long terme de **l'impact de l'absence d'arbres et d'espaces boisés dans nos quartiers sur la santé des citoyens, l'économie, le climat, la pollution...**

La conférence du Pr Hallé s'inscrit dans une démarche pédagogique sur la véritable nature des arbres, et surtout de **la prise de conscience de l'importance de les protéger**, les observer, les comprendre, les chouchouter, les multiplier...

## Conférence de Francis Hallé

Né en 1938, Francis Hallé est docteur en biologie et botanique. Professeur de biologie à l'université de Montpellier, spécialisé en écologie des forêts tropicales humides et en architecture des arbres.

**Il participe avec Luc Jacquet au film « il était une forêt »** en 2013. Il nous rappelle qu'une forêt secondaire a besoin de 7 siècles pour revenir à l'état primaire. Il dénonce la déforestation, l'effondrement de la biodiversité. **Il a impulsé la mise au point du radeau des cimes**, un dispositif d'étude original de la canopée des forêts tropicales. Il rédige une «Eloge de la plante» puis un plaidoyer pour les plantes et un pour l'arbre.

En qualité de précurseur de l'architecture des plantes, il dénombre 22 modèles différents pour l'ensemble des espèces d'arbres qu'il a étudiées. Il est un ardent défenseur des végétaux dont les bénéfices psychologiques et environnementaux sont incontestables. Pour toutes ces raisons, **il interviendra samedi 17 février 2018** dans le cadre de la «journée de l'arbre», organisée par SJE.